



**Comité d'Entente
des Formations
Infirmières Et Cadres**

Monsieur et Cher Collègue,

Vous m'avez interpellé, ou du moins le C.E.F.I.E.C. quant à son silence en ce qui concerne la réquisition des étudiants et des formateurs dans le cadre de la campagne de vaccination anti-grippale.

Il est sûr que je n'ai pas forcément bien communiqué sur ce sujet. Ceci étant j'ai fait un point à cet égard à chaque conseil d'administration : le 29 Septembre, le 10 Novembre et le 10 Décembre derniers. J'ai été régulièrement informé de la situation des I.F.S.I. qui pour certains ont été fermés, des formateurs qui ont été réquisitionnés et des étudiants qui ont fourni un effort bien supérieur aux consignes données par le Ministère de la Santé.

Vous n'êtes pas sans ignorer que la réquisition relève du Préfet qui lui-même est sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur. A ce titre, il n'y a pas eu toujours de liens harmonieux entre ces deux Ministères.

Par ailleurs, le cabinet de la Ministre de la Santé a pris l'attache du C.E.F.I.E.C. dès le 14 Août 2009. Ce qui m'a valu une rencontre à Paris sur ma période de congés annuels.

J'ai précisé ce jour là qu'il n'était pas question de mobiliser les étudiants « de quatrième année » qui allaient subir les épreuves du diplôme d'Etat. Il convenait donc de solliciter les étudiants de troisième année sur le temps de stage et pas sur le temps de cours.

Ce en quoi la Conseillère de la Ministre, Madame Céline MOUNIER, a été d'accord.

Des réunions ont suivi au cabinet de la Ministre et Joëlle KOZLOWSKI s'y est rendue le 17 Septembre et le 22 Octobre. Par la suite, le point a été régulièrement fait avec Madame MOUNIER. Dès la fin du mois d'Octobre, nos collègues de la région parisienne m'ont signalé des situations particulièrement critiques. La semaine du 12 Novembre, j'ai fait savoir à Madame MOUNIER les difficultés rencontrées. Je lui ai adressé un courriel le 23 Novembre en ces termes :

« Madame,

Comme je vous l'ai indiqué la semaine dernière, des IFSI des HAUTS de SEINE, de SEINE et MARNE et de PARIS intra-muros voient leur organisation pédagogique déstabilisée par la réquisition de cadres de santé formateurs pour la vaccination anti-grippale.

Je comprends bien que tout doit être mis en œuvre pour faire face à la pandémie.

Cependant, alors que les formateurs se sont totalement investis pour réussir la réforme du L.M.D., il serait dommageable que les étudiants soient pénalisés par les dysfonctionnements de l'appareil de formation.

J'attire donc votre bienveillante attention à ce sujet.

Je reste, comme vous le savez, à votre disposition.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations très distinguées. »

Par la suite, le 30 Novembre et plusieurs fois par semaine j'ai relayé les informations concernant les I.F.S.I. de Paris et d'Ile-de-France alertés périodiquement par Michèle CAZES, Amanda DUBRAY, Sylvie DUVAL et Odile DECKER. Le dernier entretien avec Madame MOUNIER date du 16 Décembre à 20 heures pour me faire savoir que le dispositif allait être assoupli durant les vacances scolaires. Vous trouverez en pièce jointe un extrait de la circulaire du 16 Décembre signée par le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de l'Education Nationale et la Ministre de la Santé.

Voilà quelle est la situation à ce jour.

Pour mémoire, je rappelle que les mandats honorés par les membres du bureau national se font à titre gracieux. Quant à moi, à quelques mois de la retraite, je n'en tire aucun bénéfice secondaire, que le seul plaisir de servir l'intérêt général ce qui est conforme à mes valeurs humanistes.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs et en cette fin d'année mes Meilleurs Vœux 2010.

Christian CAMOU
Président du CEFIEC